

Décembre 2022

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

Communes de Sainte-Eanne, Salles et Soudan (79)

Dossier de demande d'autorisation environnementale
au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

VOLUME 3a : Justificatifs fonciers



Énergies renouvelables



Hydraulique urbaine
Eau et Assainissement



Milieu naturel



Ingénierie environnementale



Hydraulique fluviale



Agriculture
Environnement



Photographie panoramique de l'aire d'étude, NCA Environnement, décembre 2019

FICHE DE SUIVI DU DOCUMENT		
Coordonnées du commanditaire	Parc éolien de la Plaine de Balusson Immeuble Business Center – 4 ^{ème} étage 3, avenue Gustave Eiffel – Teleport 1 86 360 CHASSENEUIL DU POITOU	
Bureau d'études	NCA Environnement 11, allée Jean Monnet 86 170 NEUVILLE-DE-POITOU	
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
Version	Date	Désignation
0	13/04/2021	Création du document
1	05/05/2021	Rapport final
1.1	01/02/2022	Reprises en phase d'instruction
2	02/02/2022	Rapport final après instruction
3	21/12/2022	Rapport final

Enregistrement des versions :

- Versions < 1 versions de travail
- Version 1 version du document déposé
- Versions > 1 modifications ultérieures du document

AVANT-PROPOS

Le dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement relatif au projet de parc éolien de la Plaine de Balusson sur les communes de Sainte-Eanne, Salles et Soudan (79) est constitué de différents volumes distincts, afin de faciliter sa lecture :

- **VOLUME 1** : Description du projet
- **VOLUME 2** : Note de présentation non technique
- **VOLUME 3** :
 - **VOLUME 3a** : Justificatifs fonciers
 - **VOLUME 3b** : Capacités techniques et financières
 - **VOLUME 3c** : Avis de remise en état
 - **VOLUME 3d** : Conformité aux documents d'urbanisme
 - **VOLUME 3e** : Courriers et preuves de dépôts
- **VOLUME 4** :
 - **VOLUME 4a** : Résumé non technique de l'étude d'impact environnementale
 - **VOLUME 4b** : Etude d'impact environnementale
 - **VOLUME 4c** : Annexes de l'étude d'impact environnementale
- **VOLUME 5** : Etude de dangers et son résumé non technique
- **VOLUME 6** :
 - **VOLUME 6a** : Etude d'impact milieu naturel
 - **VOLUME 6b** : Etude d'impact paysage
 - **VOLUME 6c** : Etude d'impact acoustique
- **VOLUME 7** :
 - **VOLUME 7a** : Plans réglementaires au 1/25 000^{ème}
 - **VOLUME 7b** : Eléments graphiques
 - **VOLUME 7c** : Plans réglementaires au 1/1 000^{ème} et leur demande de dérogation
 - **VOLUME 7d** : Plans réglementaires au 1/25 000^{ème} et au 1/1 000^{ème}

Ce volume (3a) du DDAE présente les justificatifs fonciers du projet éolien de la Plaine de Balusson sur les communes de Sainte-Eanne, Salles et Soudan porté par la SAS Parc éolien de la plaine de Balusson.

NB : à ce DDAE est joint un fichier shape présentant les implantations des éoliennes et des postes de livraison ainsi qu'un fichier CSV listant les parcelles concernées par les aménagements permanents.

I. AUTORISATIONS DE DEPOT DES PROPRIETAIRES DES TERRAINS

Conformément à l'article R.181-13 alinéa 3 du Code de l'environnement, le dossier doit comporter un document attestant que le pétitionnaire est le propriétaire du terrain, ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet, ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit.

Les propriétaires fonciers et les parcelles cadastrales concernées par le projet de parc éolien de la Plaine de Balusson sont présentés dans le tableau ci-dessous.
 Les attestations de droits réels des propriétaires sont présentées en pages suivantes.

Tableau 1 : Références cadastrales des parcelles concernées par le projet de parc éolien de la Plaine de Balusson

(Source : Eolise)

Eolienne	Coordonnées WGS		Commune	Parcelle d'implantation	Propriétaire	Exploitant	Surplombs	Propriétaire surplomb
E1	46°23'58.96"N	0° 7'14.89"O	Sainte-Eanne	ZT 10	Bizard Christian et Bizard-Parthenay Nadine	GAEC de la Frapinière - Mr Parthenay Hervé et Mr Parthenay Olivier	ZT 11	Couthuis
E2	46°23'35.72"N	0° 7'4.18"O	Sainte-Eanne	ZW 7	Marsault Raymond et Marsault Prouteau Paulette	GAEC Avernant - Mr Lacroix Didier et Lacroix Clément	ZW 8	Bouillet-Lacroix
E3	46°23'16.39"N	0° 6'53.46"O	Sainte-Eanne	ZW 11	Campain Maryline -Galmot Jean-Jacques	Les Groies Lorins - Nérault Thierry	-	-
E4	46°24'18.19"N	0° 6'24.31"O	Salles	ZD 14	Bordier Josette, Tanneau-Bordier Nathalie, Bordier Olivier, Martin-Bordier Cécile	Bordier Thierry	ZD04	Les Groies Lorins
Chemin d'accès à créer – E4	46°24'26.47"N	0° 6'26.36"O	Salles	ZD16	Brangier-Parthenay Marcelle, Brangier Jean-Claude	Brangier Alain	-	-
E5	46°23'56.32"N	0° 5'59.51"O	Salles	ZC 13	Les Groies Lorins	Les Groies Lorins - Nérault Thierry	-	-
E6	46°24'15.04"N	0° 5'25.24"O	Soudan	YB 6	Rossard Francis et Rossard - Proust Isabelle	Rossard Francis	YB5 - YB10	Rossard Francis Rossard-Petrau
Postes de livraison	46°23'24.44"N	0° 6'1.56"O	Salles	ZB 26	GFA les 3 cerisiers	Société Gati-Plaine	-	-

Eolienne E1

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Monsieur **Bizard Christian** - né le 28/04/1954 à St-Maixent l'Ecole

Demeurant au Faye - 79800 Sainte-Eanne

Agissant en qualité de Propriétaire

Madame **Bizard-Parthenay Nadine** - née le 04/02/1963 à Niort

Demeurant au Faye - 79800 Sainte-Eanne

Agissant en qualité de Propriétaire

L'exploitant agricole :

2°- Société GAEC De La FRAPINIÈRE - N° de registre de société - SIREN : 328 724 729

Adresse : La Frapiniere - 79400 Nanteuil

Représentée par : Monsieur Parthenay Hervé - né le 05/03/1969 à Niort

Demeurant au La Frapiniere - 79400 Nanteuil

Agissant en qualité de Co-gérant

Monsieur Parthenay Olivier - né le 01/09/1973 à Melle

Demeurant au La Frapiniere - 79400 Nanteuil

Agissant en qualité de Co-gérant

Commune	Section	Parcelle
Sainte-Eanne	ZT	10

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON (n° SIRET 877 743 260 000 11) dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan, comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à

disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;

- Autoriser la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Etre informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Fait à

LE PROPRIETAIRE

Monsieur Bizard Christian

Date :

Lu et approuvé :

Signature :

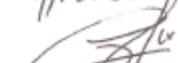
le 12.03.2020
 lu et approuvé


Madame Bizard-Parthenay Nadine

Date :

Lu et approuvé :

Signature :

le 12 mars 2020
 lu et approuvé


L'EXPLOITANT

Monsieur Parthenay Hervé

Date :

Lu et approuvé :

Signature :

le 12.03.2020
 lu et approuvé


Monsieur Parthenay Olivier

Date :

Lu et approuvé :

Signature :

le 12.03.2020
 lu et approuvé


ATTESTATION DE DROIT**Le Propriétaire :**

Monsieur Couthouis Gilles né le 01/09/1953

Demeurant au 2A Rue Pierre Brossolette – 79 400 Saint-Maixent-L'Ecole

Agissant en qualité de propriétaire

Commune	Section	Parcelle
Sainte-Eanne	ZT	11

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON (n° SIRET 877 743 260 000 11) dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan, comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de constitution de servitude de surplomb par une éolienne dans le cadre de la réalisation du parc éolien ;
- Autoriser la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour la création d'une servitude de surplomb par une éolienne, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Etre informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

LE PROPRIETAIRE

Monsieur Couthouis

Date : 10.01.22

Signature :



Eolienne E2

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Monsieur **Marsault Raymond** - né le 31/01/1946 à Sainte-Eanne
Demeurant au 4 rue de la Gare - 79800 Sainte-Eanne
Agissant en qualité de Propriétaire indivis

Madame **Marsault - Prouteau Paulette** - née le 28/07/1965 à Saint-Maixent l'Ecole
Demeurant au 4 rue de la Gare - 79800 Sainte-Eanne
Agissant en qualité de Propriétaire indivis

L'exploitant agricole :

2°- Société GAEC Avernant - N° de registre de société - SIREN : 322336280
Adresse : Avernant - 79800 Salles
Représentée par : Monsieur Lacroix Didier - né le 25/07/1960 à Saint-Maixent-l'Ecole
Demeurant au Avernant - 79800 Salles
Agissant en qualité de Associé Fondateur

Monsieur Lacroix Clément - né le 15/12/1991 à Poitiers
Demeurant au Avernant - 79800 Salles
Agissant en qualité de Associé

Commune	Section	Parcelle
Sainte-Eanne	ZW	7

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON (n° SIRET 877 743 260 000 11) dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan, comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à

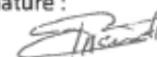
disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;

- Autoriser la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Etre informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Fait à

LE PROPRIETAIRE

Monsieur Marsault Raymond
Date : 20.04.2020
Lu et approuvé : Lu et Approuvé
Signature :



Madame Marsault - Prouteau Paulette
Date : 20.04.2020
Lu et approuvé : Lu et Approuvé
Signature :



L'EXPLOITANT

Monsieur Lacroix Didier
Date : 12.03.2020
Lu et approuvé : Lu et Approuvé
Signature :



Monsieur Lacroix Clément
Date : 12.03.2020
Lu et approuvé : Lu et Approuvé
Signature :



Eolienne E3

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Madame **Campain Maryline** - née le 02/09/1962 à Exoudun

Demeurant au 11 chemin de la Tale - 79800 La couarde

Agissant en qualité de Propriétaire indivis

Monsieur **Galmot Jean** - né le 09/04/1957 à Salles

Demeurant au 29 rue Montaussier - 79800 Salles

Agissant en qualité de Propriétaire indivision

L'exploitant agricole :

2°- Société Les Groies Lorins - Pampr'œuf production - N° de registre de société - SIREN :

3,34887114e+13

Adresse : Les Brelières - 79800 Pamproux

Représentée par : Monsieur **Thierry Nérault** - né le 20/08/1968 à Saint-Maixent-l'Ecole

Demeurant au 24 rue de la Cueilie - 79800 Pamproux

Agissant en qualité de Gérant

Monsieur **Nérault Stéphane** - né le 08/04/1967 à Saint-Maixent-l'école

Demeurant au Avenue de la Gare - 79800 Pamproux

Agissant en qualité de Co-gérant

Commune	Section	Parcelle
Sainte-Eanne	ZW	11

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON (n° SIRET 877 743 260 000 11) dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan, comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à

disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;

- Autoriser la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Etre informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

L'EXPLOITANT

Monsieur **Thierry Nérault**

Date : 6/10/2020

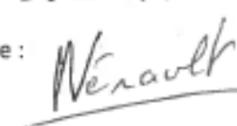
Signature :



Monsieur **Nérault Stéphane**

Date : 6/10/2020

Signature :



Eolienne E3

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Madame **Campain Maryline** - née le 02/09/1962 à Exoudun
 Demeurant au 11 chemin de la Tale - 79800 La couarde
 Agissant en qualité de Propriétaire indivis

Monsieur **Galmot Jean** - né le 09/04/1957 à Salles
 Demeurant au 29 rue Montaussier - 79800 Salles
 Agissant en qualité de Propriétaire indivision

L'exploitant agricole :

2°- Société Les Groies Lorins - Pampr'œuf production - N° de registre de société - SIREN :
 3,34887114E+13

Adresse : Les Brelières - 79800 Pamproux

Représentée par : Monsieur Thierry Nérault - né le 20/08/1968 à Saint-Maixent-l'École

Demeurant au 24 rue de la Cueille - 79800 Pamproux

Agissant en qualité de Gérant

Monsieur Nérault Stéphane - né le 08/04/1967 à Saint-Maixent-l'École

Demeurant au Avenue de la Gare - 79800 Pamproux

Agissant en qualité de Co-gérant

Commune	Section	Parcelle
Sainte-Eanne	ZW	11

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON (n° SIRET 877 743 260 000 11) dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan, comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à

disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;

- Autoriser la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Être informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

LE PROPRIETAIRE

Monsieur Galmot Jean

Date : 23-06-2020

Signature :



Eolienne E3

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Madame **Campain Maryline** - née le 02/09/1962 à Exoudun
 Demeurant au 11 chemin de la Tale - 79800 La couarde
 Agissant en qualité de Propriétaire indivis

Monsieur **Galmot Jean** - né le 09/04/1957 à Salles
 Demeurant au 29 rue Montaussier - 79800 Salles
 Agissant en qualité de Propriétaire indivision

L'exploitant agricole :

2°- Société Les Groies Lorins - Pampr'œuf production - N° de registre de société - SIREN : 3,34887114e+13

Adresse : Les Brelieries - 79800 Pamproux

Représentée par : Monsieur Thierry Nérault - né le 20/08/1968 à Saint-Maixent-l'Ecole

Demeurant au 24 rue de la Cueilie - 79800 Pamproux

Agissant en qualité de Gérant

Monsieur Nérault Stéphane - né le 08/04/1967 à Saint-Maixent-l'école

Demeurant au Avenue de la Gare - 79800 Pamproux

Agissant en qualité de Co-gérant

Commune	Section	Parcelle
Sainte-Eanne	ZW	11

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON (n° SIRET 877 743 260 000 11) dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan, comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à

disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;

- Autoriser la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Etre informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

LE PROPRIETAIRE

Madame Campain Maryline

Date : 07.05.20

Signature :



Eolienne E4

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Madame **Bordier Josette** - née le 04/05/1947 à SAINT-NEOMAYE
Demeurant au Les Chasseignes - 79800 Sainte-Eanne
Agissant en qualité de Usufruitière-Indivis

Madame **Tanneau Bordier Nathalie** - née le 14/02/1967 à Saint-Maixent-l'Ecole
Demeurant au 27 cité de la Plaine - 86480 Rouillé
Agissant en qualité de Nu-propriétaire

Monsieur **Bordier Olivier** - né le 23/07/1969 à Niort
Demeurant au 53 bis rue de Colombes - 10 Villa des Lilas - 92400 Courbevoie
Agissant en qualité de Nu-propriétaire

Madame **Cécile Martin** - née le 07/06/1977 à Niort
Demeurant au 2 La Loge - Chantecorps - 79340 Les Châteliers
Agissant en qualité de Nu-propriétaire

L'exploitant agricole :

2°- Monsieur **Bordier Thierry**, né le 07/05/1966 à Saint-Maixent l'Ecole
Demeurant au Chasseignes – 79 800 Sainte-Eanne

Agissant en qualité d'exploitant

Commune	Section	Parcelle
Salles	ZD	14

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON (n° SIRET 877 743 260 000 11) dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan, comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;

- Avoir consenti à la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;
- Autoriser la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Etre informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

LE PROPRIETAIRE

Madame Bordier Josette

Date : 25/05/2020

Signature :



Madame Tanneau Bordier Nathalie

Date : 28/05/2020

Signature :



Monsieur Bordier Olivier

Date : 25/05/2020

Signature :



Madame Cécile Martin

Date : 25/05/2020

Signature :



Chemin d'accès à créer – Eolienne E4

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Madame **Brangier - Parthenay Marcelle** - née le 11/10/1936 à Exireuil

Demeurant au Les Granges - 79800 Soudan

Agissant en qualité de Usufruit-indivis

Monsieur **Brangier Jean-Claude** - né le 27/04/1964 à Saint-Maixent-L'école

Demeurant au Le Coudre - 79 800 Sainte-Eanne

Agissant en qualité de Nu-propriétaire

L'exploitant agricole :

2°- Société EARL Les Granges - N° de registre de société - SIREN : 330715 49 10 0016

Adresse : Les Granges - 79 800 Soudan

Représentée par : Monsieur Brangier Alain - né le 27/12/1960 à Saint-Maixent-l'Ecole

Demeurant au Les Granges - 79 800 Soudan

Agissant en qualité de Gérant

Commune	Section	Parcelle
Salles	ZD	16

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON (n° SIRET 877 743 260 000 11) dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan, comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;
- Autoriser la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON ou tout tiers ou société qui lui serait substituée ;

- A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
- A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Etre informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Fait à *Soudan*

Le *22.01.2021*

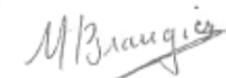
LE PROPRIETAIRE

Madame Brangier - Parthenay Marcelle

Date : *22.2.2021*

Lu et approuvé :

Signature :



Monsieur Brangier Jean-Claude

Date : *22.02.2021*

Lu et approuvé :

Signature :



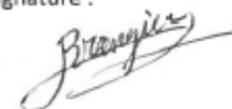
L'EXPLOITANT

Monsieur Brangier Alain

Date : *22.02.2021*

Lu et approuvé :

Signature :



Eolienne E5

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Société les Groies Lorins - Siège social : Les Brellières 79 800 Pamproux – SIREN 027 180 173

Représentée par **Thierry Néault**, le Gérant, demeurant au 24 rue de la Cueilie – 79 800 Pamproux et **Stéphane Néault** le Co-gérant demeurant Avenue de la Gare – 79 800 Pamproux.

Le(s) Exploitants :

Société Les Groies Lorins - Pampr'œuf production - N° de registre de société - SIREN : 38517960100039

Adresse : Les Brellieres - 79800 Pamproux

Représentée par :

Monsieur Thierry Néault - né le 20/08/1968 à Saint-Maixent-l'École

Demeurant au 24 rue de la Cueilie - 79800 Pamproux

Agissant en qualité de **Gérant**

Monsieur Néault Stéphane - né le 08/04/1967 à Saint-Maixent-l'école

Demeurant au Avenue de la Gare - 79800 Pamproux

Agissant en qualité de **Co-gérant**

Commune	Section	Parcelle
Salles	ZC	13

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON (n° SIRET 877 743 260 000 11) dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan, comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;
- Autoriser la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON ou tout tiers ou société qui lui serait substituée ;

- A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
- A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Etre informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

LE PROPRIETAIRE

Société les Groies Lorins - Monsieur Néault Thierry et Néault Stéphane

Date 6/10/2020

Signature



L'EXPLOITANT

Les Groies Lorins - Pampr'œuf production Monsieur Néault Thierry et Néault Stéphane

Date 6/10/2020

Signature



Eolienne E6

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Madame **Rossard - Proust Isabelle** - née le 16/01/1970 à Saint-Maixent-l'École
Demeurant au Les Pierrieres - 79800 Salles
Agissant en qualité de Propriétaire-indivision

Monsieur **Rossard Francis** - né le 10/02/1965 à Saint-Maixent-l'École
Demeurant au Les Pierrieres - 79800 Salles
Agissant en qualité de Propriétaire-indivision

L'exploitant agricole :

2°- Monsieur Francis Rossard - né le 10/02/1965 à Saint-Maixent-l'École
Demeurant au Les Pierrieres - 79800 Salles
Agissant en qualité de Exploitant

Commune	Section	Parcelle
SUDAN	YB	6
SUDAN	YB	5
SUDAN	YB	10

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON (n° SIRET 877 743 260 000 11) dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan, comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;
- Autoriser la société PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;

1

- A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Etre informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Fait à

Le

LE PROPRIETAIRE

Madame Rossard - Proust Isabelle
Date : *le 15 Janvier 2022*
Lu et approuvé : *lu et approuvé*
Signature :



Monsieur Rossard Francis
Date : *le 15 Janvier 2022*
Lu et approuvé : *lu et approuvé*
Signature :



L'EXPLOITANT

Monsieur Francis Rossard
Date : *le 15 Janvier 2022*
Lu et approuvé : *lu et approuvé*
Signature :



2

Postes de livraison

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Société **GFA les 3 Cerisiers** - Siren : 443335310
Demeurant au La Combe - 79400 Saivres
Agissant en qualité de Propriétaire

Monsieur **Bouquet Johann** - né le 10/07/1975 à Niort
Demeurant au La Combe - 79 400 Saivres
Agissant en qualité de Gérant

Monsieur **Bouquet Régis** - né le 05/06/1953 à Saint-Maixent-l'Ecole
Demeurant au La Combe - 79400 Saivres
Agissant en qualité de Co-Gérant

L'exploitant agricole :

2°- Société **SCEA Gati'plaine** - N° de registre de société - SIREN : 378 727 721
Adresse : La Combe - 79400 Saivres
Représentée par : Monsieur Johann Bouquet - né le 10/07/1975 à Niort
Demeurant au La Combe - 79400 Saivres
Agissant en qualité de Gérant

Commune	Section	Parcelle
Salles	ZB	26

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société **PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON** (n° SIRET 877 743 260 000 11) dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan, comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;

- Avoir consenti à la société **PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON**, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;
- Autoriser la société **PARC EOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON** ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Etre informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Fait à **SAIVRES**

LE PROPRIETAIRE

Société **GFA les 3 Cerisiers**
Date : **23/06/20**
Lu et approuvé : **Lu et Approuvé**
Signature :



Monsieur **Bouquet Johann**
Date : **23/06/20**
Lu et approuvé : **Lu et Approuvé**
Signature :



Monsieur **Bouquet Régis**
Date : **23.06.2020**
Lu et approuvé : **Lu et Approuvé**
Signature :



L'EXPLOITANT

Monsieur **Johann Bouquet**
Date : **23/06/20**
Lu et approuvé : **Lu et Approuvé**
Signature :



Eolienne E4



**CONVENTION TRIPARTITE D'ENGAGEMENT DE MISE A DISPOSITION
ET DE PROMESSE UNILATERALE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE
EN VUE DE LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN**

Entre,

1°- Monsieur **Bordier Michel** - né le 18/06/1943 à Sainte-Eanne

Demeurant au Les Chasseignes - 79800 Sainte-Eanne

Agissant en qualité de Propriétaire

Ci-après dénommé(s) « **LE PROPRIÉTAIRE** »

Et, de seconde part,

2°- Monsieur **Bordier Thierry** - né le 07/05/1966 à Saint-Maixent-l'Ecole

Demeurant au Les Chasseignes - 79800 Sainte-Eanne

Agissant en qualité de Exploitant

Ci-après dénommé(s) « **L'EXPLOITANT** »

Et, de troisième part,

3°- La société **Eolise SAS** au capital de 300 000 euros dont le siège social est situé au Business Center - 3 avenue Gustave Eiffel – Téléport 1, 86 360 Chasseneuil du Poitou immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Poitiers sous le numéro 819 810 862 000 22 et représentée par Monsieur **WAMBRE Baptiste**, dument habilité par son président, Monsieur **PEZZETTA Julien**.

Ci-après dénommée « **LE BÉNÉFICIAIRE** »

Le PROPRIÉTAIRE, L'EXPLOITANT et le BÉNÉFICIAIRE étant ci-après désignés ensemble « **LES PARTIES** ».

Paraphes	<i>M B</i>	<i>T B</i>	<i>B W</i>			
----------	------------	------------	------------	--	--	--



Article 21 : Clause de sauvegarde et attribution de compétences

21.1 Au cas où une ou plusieurs dispositions du présent accord seraient déclarées nulles et non avenues et/ou irréalisables, cela n'entraînerait pas la nullité de l'ensemble de la disposition partiellement valable ni celle des autres dispositions de la présente convention.

Les dispositions irréalisables ou nulles sont à compléter par interprétation selon l'intention commune des PARTIES contractantes afin de trouver un accord correspondant le plus possible au but recherché par les PARTIES ou à celui que les PARTIES auraient recherché si elles avaient été conscientes de la caducité ou du caractère irréalisable des passages en question.

21.2 A défaut d'accord amiable entre les parties, toutes les contestations qui pourront résulter des présentes seront soumises au Tribunal de Grande Instance du lieu du défendeur. Cette clause d'attribution de juridiction s'applique, par accord exprès des PARTIES, même en cas de référé.

Article 22 : Faculté de de renonciation

Conformément à l'article L. 121-21 du Code de la consommation, dans les quatorze jours, à compter de la signature des présentes, le PROPRIÉTAIRE ou l'EXPLOITANT a la faculté d'y renoncer. Si le PROPRIÉTAIRE ou l'EXPLOITANT AGRICOLE souhaite utiliser sa faculté de renonciation, il peut utiliser le formulaire détachable ci-après à **L'Annexe 5** et l'adresser au BÉNÉFICIAIRE par LRAR. Le texte des dispositions protectrices du Code de la consommation est reproduit à **L'Annexe 5** des présentes.

Nom du démarcheur : Lucie Sirot

Fait à Sainte-Eanne, en autant d'exemplaires que de parties aux présentes,

	Date	Chez le PROPRIÉTAIRE	Chez L'EXPLOITANT
Remise en main propre de la convention pour étude		7/03/2018	16/01/2018
Convention complétée et signée		20/03/2018	11/06/2018
Remise en main propre ou par LRAR de la convention complète		11/06/2018	11/06/2018

Paraphes	<i>M B</i>	<i>T B</i>	<i>B W</i>			
----------	------------	------------	------------	--	--	--



LE PROPRIETAIRE

Monsieur Bordier Michel

Date: 20 Mars 2018

Lu et approuvé: Lu et approuvé

Signature:



L'EXPLOITANT

Monsieur Bordier Thierry

Date: 11.06.2018

Lu et approuvé: lu et approuvé

Signature:



LE BÉNÉFICIAIRE

Monsieur WAMBRE Baptiste

Date: 24/03/2018

Lu et approuvé: lu et approuvé

Signature:



Paraphes	AB	TB	BW			
----------	----	----	----	--	--	--



iv. ANNEXES

Annexe 1 : Parcelles cadastrales constituant le « TERRAIN »

Commune	Lieu-dit	Section	Numéro
Salles	Le Bournais	ZD	14

Annexe 2 : Contraintes d'implantation

Contraintes d'implantation formulées par le PROPRIETAIRE :

Contraintes d'implantation formulées par l'EXPLOITANT AGRICOLE :

Paraphes	AB	TB	BW			
----------	----	----	----	--	--	--

